

Paris,
le mardi 15 décembre 2015

Émetteur : Affaire suivie par le CRF du Nord de la France : Axelle FIQUET , Tel. 03 20 74 75 45 (Accueil : 03 20 74 68 90) axelle.fiquet@crf-nord.com

Objet : Licence professionnelle management opérationnel dans la protection sociale - Promotion 2016 - 2017

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

La professionnalisation des managers de l'Institution représente un enjeu majeur pour accompagner les mutations de nos organisations. Aujourd'hui, l'offre de formation nationale qualifiante interbranche, destinée aux managers opérationnels, se compose des dispositifs suivants :

- **SAM MO**, Système d'Accompagnement au Management pour les Managers Opérationnels, qui permet l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle de Manager Opérationnel (CQP MO),
- **la Licence Professionnelle Management Opérationnel dans La Protection Sociale (LP MOPS)**, qui permet d'accéder à une licence universitaire et à un cursus conçu spécifiquement pour répondre aux attentes de renforcement des compétences des managers opérationnels de la protection sociale.

Cette offre nationale a pour objectif de répondre à la volonté des organismes de constituer des équipes managériales aux profils diversifiés.

I - LES PUBLICS CONCERNES PAR LA LP MOPS

Dispositif universitaire, la Licence Professionnelle MOPS accueille, après une sélection opérée par un jury d'entrée en formation, composé d'un représentant universitaire et d'un représentant de Direction d'organisme :

- des étudiants en formation initiale poursuivant un cursus universitaire,

- des stagiaires en formation continue issus d'organismes de protection sociale qui souhaitent :
- **accéder à une fonction managériale** dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle,
- enrichir et professionnaliser leurs pratiques pour **les managers déjà en poste**.

Le cursus de formation suivi et validé dans le cadre de la LP MOPS est sanctionné par l'obtention d'un diplôme universitaire Bac+3, délivré par l'IAE et l'Université de Lille I.



II - LES DIFFERENTES MODALITES D'ACCES A LA FORMATION ET A LA LP MOPS

Tous les candidats à l'inscription **doivent justifier d'un bac+2** ou demander une **Validation des Acquis Professionnels (VAP)**, s'ils ne possèdent pas ce niveau de formation initiale, pour obtenir une dispense.

La **VAP** est une autorisation d'inscription, par dispense de titre requis, dans le cadre d'une poursuite ou d'une reprise d'études. La commission VAP se réunit chaque semaine et décide, sur dossier, si le parcours professionnel permet à la personne de valider le pré-requis demandé pour intégrer la formation.

En conséquence, les personnes concernées trouveront, en annexe 3, le dossier de demande de VAP, à joindre au dossier d'inscription.

La LP MOPS est également accessible par le biais de la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** pour les managers qui peuvent justifier d'une expérience significative, de minimum trois ans.

Pour toute information complémentaire sur une demande de VAP ou de VAE, votre contact au service formation continue de l'IAE de Lille est :

Virginie Verriest-Stride

virginie.verriest@iae.univ-lille1.fr

03 20 12 34 39

III - LES OBJECTIFS ET PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

La LP MOPS se situe dans une dynamique d'échanges inter-régimes, elle est ouverte à l'ensemble des organisations œuvrant dans le champ de la protection sociale, telles que les organismes de Sécurité sociale du régime général, des autres régimes de base, des régimes spéciaux et des régimes complémentaires ainsi qu'aux collectivités locales, voire aux entreprises sociales, comme les associations de services à la personne.

L'approche pédagogique de ce dispositif alterne :

- des enseignements universitaires dispensés par les enseignants-chercheurs de l'IAE de Lille (école universitaire de management) et de l'Université de Lille I,
- des apports et des approches opérationnelles, propres à l'Institution, par des professionnels mis à disposition par le CRF du Nord de la France.

La LP MOPS est exclusivement mise en œuvre à Lille, pour l'ensemble du territoire national.

IV - LES MODALITES D'INSCRIPTION ET L'ORGANISATION DE LA FORMATION POUR LA PROMOTION 2016-2017

Le lancement de la prochaine promotion de ce dispositif aura lieu le **12 septembre 2016** à l'IAE de Lille.

Vous trouverez en annexes 1 et 2 le descriptif de la formation et le dossier d'inscription.

La formation se déroule à temps plein sur une année universitaire, **du 12 septembre 2016 au 14 juin 2017**.



Des périodes de congés sont prévues : 2 semaines en fin d'année, 1 semaine en hiver et une semaine au printemps. Le calendrier précis de la formation avec la répartition entre cours et alternance en organisme vous sera communiqué lors de l'inscription.

Une possibilité de réaliser le parcours en deux ans est proposée aux salariés et aux organismes pour répondre aux impératifs professionnels. Le choix du parcours de formation en deux ans devra être indiqué dans le dossier d'inscription et sera validé lors de l'admission définitive en formation, par le responsable pédagogique en charge de la formation.



Les candidats à l'inscription pour la prochaine promotion peuvent réaliser une pré-inscription en ligne sur le site de l'IAE <http://www.iae.univ-lille1.fr> et doivent retourner le dossier d'inscription complété **avant le 6 juin 2016** à l'adresse suivante :

IAE de Lille - Secrétariat LP MOPS

104, avenue du Peuple Belge - 59043 Lille Cedex

L'examen des candidatures débutera **le 4 mai 2016**.

Les entretiens d'admission seront programmés en **juin 2016**.

V - COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation, pour l'année 2016-2017, est de 6 990 € par stagiaire (hors frais de déplacement, de repas et d'hébergement).

Ce dispositif diplômant est éligible aux fonds de la professionnalisation ainsi qu'au Compte Personnel de Formation.

Pour toute demande d'information complémentaire sur le dispositif, vous pouvez contacter :

Axelle Fiquet, responsable pédagogique de la LP MOPS pour le CRF du Nord de la France,
axelle.fiquet@crf-nord.com

03 20 74 75 45

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier MALRIC

Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Plaquette de présentation LPMOPS
- Dossier de candidature 2016
- Dossier de demande de VAP 2016